

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 MAI 2022

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mai 2022 et 2021, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations de l'actif net et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion excluant les informations de la section de gestion des risques faisant partie intégrante des états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Fonds pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Signé,
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A116933

Signé,
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.²

² CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120795

Montréal, Québec, le 22 juin 2022

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars canadiens, sauf l'actif net par action)	Notes	31 mai 2022	31 mai 2021
ACTIF			
Encaisse		29	224
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		955	466
Débiteurs	5	607	402
Autres investissements	6	7 661	7 550
Investissements en capital de développement	7	10 445	10 003
Autres actifs	11	184	174
		19 881	18 819
PASSIF			
Billets	12	904	608
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		955	466
Créditeurs	14	456	420
Autres passifs	15	145	139
		2 460	1 633
ACTIF NET	16	17 421	17 186
ACTIF NET PAR CATÉGORIE D' ACTIONS			
Catégorie A		17 341	17 134
Catégorie C		80	52
ACTIF NET PAR ACTION DE CATÉGORIES A ET C		52,61	53,21

Engagements et éventualités (notes 7 et 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(signé) « Claude Séguin »

Claude Séguin, administrateur

(signé) « Janie C. Béique »

Janie C. Béique, administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat net par action)	Notes	2022	2021
PRODUITS			
Intérêts		161	164
Dividendes et distributions		433	396
Honoraires et autres		14	12
		608	572
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisés		315	669
Non réalisés		(849)	1 889
Frais de transaction		(2)	(3)
		(536)	2 555
Intérêts sur billets		(28)	(26)
		44	3 101
CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES	19	294	249
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(250)	2 852
Impôts	20	(2)	5
RÉSULTAT NET		(248)	2 847
AUTRE ÉLÉMENT DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERA PAS RECLASSÉ AU RÉSULTAT NET			
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies, déduction faite des impôts	21	52	42
RÉSULTAT GLOBAL		(196)	2 889
Informations supplémentaires			
Résultat net par catégorie d'actions			
Catégorie A		(246)	2 840
Catégorie C		(2)	7
Résultat net par action de catégories A et C	16	(0,76)	8,99

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens)	Capital-actions				Total (Note 16)
	Catégorie A		Total	Catégorie C	
	Série 1	Série 2		Série 1	
ACTIF NET AU 31 MAI 2020	13 632	142	13 774	20	13 794
Résultat net	2 812	28	2 840	7	2 847
Autre élément du résultat global	42	-	42	-	42
Émissions d'actions	1 146	16	1 162	25	1 187
Rachats d'actions	(1 758)	(22)	(1 780)	-	(1 780)
Variation des rachats en traitement	1 096		1 096		1 096
ACTIF NET AU 31 MAI 2021	16 970	164	17 134	52	17 186
Résultat net	(244)	(2)	(246)	(2)	(248)
Autre élément du résultat global	52	-	52	-	52
Émissions d'actions	1 051	12	1 063	30	1 093
Rachats d'actions	(649)	(6)	(655)	-	(655)
Variation des rachats en traitement	(7)		(7)		(7)
ACTIF NET AU 31 MAI 2022	17 173	168	17 341	80	17 421

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(248)	2 847
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Intérêts capitalisés, dividendes en actions et distributions en parts sur investissements en capital de développement	(52)	(61)
Intérêts capitalisés sur billets	28	26
Amortissement des primes et escomptes	12	11
(Gains) pertes réalisés et non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements	534	(2 558)
Avantages postérieurs à l'emploi	15	16
Rémunération fondée sur des actions	2	2
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	43	16
Impôts différés	(3)	(7)
	331	292
Variation des éléments hors caisse		
Débiteurs	(40)	13
Impôts sur le résultat et impôt en main remboursable	4	6
Créditeurs	(1)	22
Autres	-	(2)
	294	331
Investissements en capital de développement		
Acquisitions	(1 154)	(722)
Produits de cessions	641	1 932
Autres investissements		
Acquisitions	(7 724)	(6 769)
Produits de cessions	7 057	5 981
Variation nette des billets	268	(112)
	(618)	641
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émissions d'actions	1 091	1 185
Actions rachetées	(642)	(1 782)
	449	(597)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	(26)
	(26)	(26)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(195)	18
ENCAISSE AU DÉBUT	224	206
ENCAISSE À LA FIN	29	224
Informations supplémentaires (montants inclus aux activités opérationnelles)		
Intérêts reçus	189	177
Dividendes et distributions reçus	377	349
Impôts payés (recouvrés) sur le résultat	8	(4)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. DESCRIPTION DU FONDS

STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds »), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social dont le bureau principal est situé au 545, boulevard Crémazie Est, Bureau 200, Montréal (Québec), Canada et ayant pour mission de :

Créer, maintenir ou sauvegarder des emplois

Investir dans des entreprises à impact économique québécois et leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, de maintenir ou de sauvegarder des emplois.

Former les travailleuses et les travailleurs

Favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec.

Développer l'économie du Québec

Stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleuses et aux travailleurs, de même qu'aux entreprises québécoises.

Préparer la retraite

Sensibiliser et encourager les travailleuses et les travailleurs à épargner pour leur retraite et à participer au développement de l'économie par souscription d'actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 22 juin 2022.

BASE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la juste valeur, sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont évaluées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, ainsi que certains instruments financiers qui sont évalués au coût amorti tel qu'indiqué à la section Instruments financiers – classement de la présente note.

Les présents états financiers consolidés reflètent la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds et de sa filiale en propriété exclusive, FlexiFonds de solidarité FTQ inc. (« FlexiFonds »), sur une base consolidée.

ENTITÉ D'INVESTISSEMENT

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* car il respecte les conditions suivantes :

- Il obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leur épargne;
- Il déclare à ses investisseurs que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- Il mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Conséquemment, le Fonds ne consolide pas ses filiales, à l'exception de sa filiale FlexiFonds, dont la principale activité consiste à lui fournir un service de distribution des parts des fonds FlexiFonds et qui est consolidée conformément aux modalités prévues à l'IFRS 10.

FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

À l'exception de la filiale FlexiFonds, les participations dans les filiales et les entreprises associées sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PRÉSENTATION DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les états consolidés de la situation financière sont présentés par ordre de liquidité décroissant. Tous les actifs et passifs du Fonds sont des actifs et passifs non courants, à l'exception des éléments courants suivants : Encaisse, Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat, Débiteurs (sauf ce qui est mentionné sous le tableau de la note 5), Impôt en main remboursable, Impôts sur le résultat compris dans Autres actifs ou Autres passifs selon le cas, Billets, Titres vendus en vertu de conventions de rachat, Crédeurs et Rachats d'actions à payer compris dans Autres passifs. La portion courante des obligations et instruments du marché monétaire des Autres investissements est présentée à la note 6 et celle des prêts, obligations et avances des Investissements en capital de développement est présentée à la note 7.

ADOPTION D'UNE INTERPRÉTATION COMPTABLE

Coûts de configuration ou de personnalisation associés à un accord d'infonuagique – IAS 38

Le Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) a publié en 2021 une interprétation venant clarifier les principes de comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel applicatif utilisé dans un accord infonuagique. Dans son interprétation, l'IFRIC précise que ces coûts ne répondent généralement pas aux critères de capitalisation d'IAS 38, Immobilisations incorporelles et que, en conséquence, ils doivent généralement être comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus. Le Fonds a adopté cette interprétation au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022 et son application n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET DÉCOMPTABILISATION

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le coût présenté pour les investissements en capital de développement et les autres investissements correspond au montant payé et est établi en fonction du coût moyen, sans tenir compte des frais de transaction. Les frais de transaction sont constatés au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Fonds n'a plus les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie sur cet actif et lorsqu'il a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Un passif financier est décomptabilisé à l'extinction de l'obligation, soit la date à laquelle l'obligation est éteinte, annulée ou échue.

INSTRUMENTS FINANCIERS – CLASSEMENT

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Faisant partie d'un portefeuille géré conformément à une stratégie de gestion intégrée des actifs financiers documentée dont la performance est évaluée à la juste valeur et dont les informations sont fournies à l'interne sur cette base aux principaux dirigeants du Fonds, les instruments financiers suivants sont classés à la JVRN : les Investissements en capital de développement, les Autres investissements, les Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, les Dividendes et intérêts courus, les prêts inclus dans les Débiteurs – Autres, l'Encaisse, les Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat, les Crédeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements, les Instruments financiers dérivés et les Titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Les fonds engagés mais non déboursés et les garanties et cautionnements sont désignés à la JVRN, ainsi toute plus-value (moins-value) qui en résulte est comptabilisée au résultat net.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net représente un passif financier et est évaluée à la valeur de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

Actifs et passifs financiers au coût amorti

Les autres éléments des débiteurs, les billets ainsi que les charges à payer et autres présentées sous Crédeurs sont évalués au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs natures et leurs courtes échéances.

INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date de présentation de l'information financière.

Juste valeur des actifs et des passifs négociés sur des marchés actifs

Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers cotés sur des marchés actifs, tels que les actions cotées, les obligations, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés cotés, le Fonds retient le cours le plus représentatif de la juste valeur dans l'écart cours acheteur et cours vendeur, compte tenu des faits et circonstances en cause, à la date de présentation de l'information financière.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Juste valeur des actifs et passifs qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs

La juste valeur des actifs et passifs financiers, qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (y compris les instruments financiers dérivés non cotés), est déterminée au moyen de techniques d'évaluation choisies selon certains critères déterminés et en fonction des conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation utilisées se basent sur des principes d'évaluation inspirés des lignes directrices généralement utilisées dans l'industrie par les professionnels en évaluation d'entreprise. Ces principes d'évaluation sont approuvés semestriellement par le comité d'audit du Fonds. La technique d'évaluation utilisée pour un instrument financier est généralement la même d'une période à l'autre, sauf dans les cas où un changement de technique d'évaluation résulte en une estimation plus précise de la juste valeur.

Actions et parts non cotées

Lorsqu'une méthode de rendement est utilisée, la juste valeur des actions non cotées est principalement déterminée par la technique de capitalisation des flux monétaires. Les deux principales variables utilisées dans cette technique sont le flux monétaire caractéristique et le taux de capitalisation. Pour déterminer le flux monétaire caractéristique, une estimation des flux monétaires récurrents est effectuée à partir des résultats historiques de l'entité et/ou de ses prévisions financières. Un facteur de pondération est appliqué à chacun des flux retenus afin de refléter sa probabilité de réalisation. Le taux de capitalisation utilisé pour capitaliser le flux monétaire caractéristique reflète la façon selon laquelle l'entité émettrice pourrait financer ses opérations et les risques afférents à la réalisation de ce flux caractéristique.

Lorsque le prix d'une transaction récente négocié entre des parties non liées dans des conditions normales de concurrence est disponible, cette technique d'évaluation est retenue sous certaines conditions. Il peut être aussi approprié d'utiliser une technique d'évaluation basée sur une offre d'achat reçue d'un tiers. Le jugement est nécessaire afin de déterminer si le prix issu de cette transaction récente ou de cette offre d'achat représente la meilleure indication de la juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

La période pendant laquelle il est jugé approprié de faire référence à une transaction passée ou à une offre d'achat dépend des circonstances propres à chaque situation.

Dans certaines circonstances ou selon la nature des activités, le potentiel de gain futur est mieux reflété par la valeur des actifs et la méthode de l'actif net redressé est privilégiée. La même méthode est également retenue pour déterminer la juste valeur des parts non cotées détenues dans des fonds d'investissement. Dans ce cas, cette méthode consiste à retenir la quote-part de l'ensemble des actifs et des passifs qui se trouvent à l'état de la situation financière de l'entité émettrice à leur juste valeur et à y appliquer les ajustements requis. Les principaux ajustements effectués sont ceux liés à la juste valeur des actifs et des passifs, aux nouvelles informations disponibles et aux événements importants survenus entre la date de l'état de la situation financière de l'entité émettrice et la date de présentation de l'information financière.

Prêts et avances

La juste valeur des prêts et avances est principalement déterminée par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus en utilisant un taux d'actualisation qui reflète le rendement que le marché exigerait compte tenu du risque de crédit de l'entité émettrice.

Garanties et cautionnements

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par le Fonds relativement à une garantie ou un cautionnement qu'il a accordé, une moins-value équivalente à l'estimation du montant à assumer sera comptabilisée au passif.

Plus-value (moins-value) sur fonds engagés mais non déboursés

La juste valeur des fonds engagés mais non déboursés est déterminée en ayant recours aux techniques qui seront utilisées pour effectuer l'évaluation de l'instrument financier à émettre suivant l'exécution de l'engagement, tout en tenant compte des probabilités que le Fonds ait à débourser les fonds engagés et du montant qui devrait être déboursé. L'exécution probable et attendue d'un fonds engagé mais non déboursé dans des conditions défavorables au Fonds au moment de l'évaluation résultera en une moins-value qui sera comptabilisée comme passif et dans la situation inverse, une plus-value sera comptabilisée comme actif.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés non cotés est déterminée selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs.

Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement

La juste valeur des débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels. Généralement, l'estimation des montants à recevoir et du moment de leur recouvrement dépend d'événements futurs ou de la réalisation de certaines conditions.

Dividendes et intérêts courus

Les dividendes et intérêts courus sont comptabilisés aux montants que le Fonds s'attend à recevoir à la date de présentation de l'information financière, ce qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leurs échéances à court terme.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PRÊTS DE TITRES ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son dépositaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les racheter à un prix et à une date prédéterminée. Les titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat ne sont pas décomptabilisés des états consolidés de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété est conservée par le Fonds. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assorties de garanties et sont inscrites au prix de rachat prédéterminé par l'engagement qui se rapproche de la juste valeur. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés au résultat net sous Honoraires et autres.

ENCAISSE

L'encaisse comprend tous les comptes bancaires d'opération, de traitement des transactions d'émissions et de rachats d'actions, ainsi que de gestion des investissements en capital de développement et des autres investissements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les éléments qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation. Les éléments de coût ultérieur d'une immobilisation sont comptabilisés seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques en découlant reviendront au Fonds et que le coût peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés aux charges opérationnelles totales via le résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les modes d'amortissement, durées et taux annuels suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
Corporelles		
Bâtisses	linéaire	15 à 60 ans
Mobilier et équipement de bureau	linéaire	5 et 10 ans
Équipement informatique	linéaire	4 ans
Actifs au titre des droits d'utilisation	linéaire	Durée du contrat
Incorporelles		
Développement informatique	linéaire	3 à 7 ans

Le Fonds ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation entre ses parties significatives et les amortit séparément. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus à chaque date de présentation de l'information financière et ajustés au besoin.

À chaque date de présentation de l'information financière, les immobilisations font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable afin de déterminer si une perte de valeur devrait être comptabilisée. Le Fonds comptabilise une reprise de perte de valeur lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

CONTRATS DE LOCATION

Le Fonds comptabilise ses contrats de location en tant que preneur aux états consolidés de la situation financière. Les actifs au titre des droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles sous Autres actifs, alors que les obligations locatives sont présentées sous Autres passifs. Le Fonds constate au résultat net une charge d'amortissement à l'égard des actifs au titre des droits d'utilisation, ainsi qu'une charge d'intérêts implicite à l'égard des obligations locatives. Le Fonds comptabilise les contrats de location de moins de douze mois, de même que ceux dont le bien loué est de faible valeur, à titre de charge locative selon la méthode linéaire sur la durée des contrats. De plus, le Fonds ne sépare pas les composantes locatives des composantes non locatives de ses contrats de location.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le coût des prestations de retraite gagnées et du régime d'assurances est comptabilisé au résultat net et se compose du coût des services courants et des intérêts nets sur les passifs nets au titre des régimes à prestations définies.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées sous Autre élément du résultat global. Elles ne seront pas reclassées ultérieurement au résultat net et sont présentées distinctement dans l'état consolidé des variations de l'actif net. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies comprennent les gains et pertes actuariels ainsi que l'écart entre le rendement réel des actifs et le produit d'intérêt. Les gains et pertes actuariels résultent des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des gains ou des pertes d'expérience sur cette même obligation.

Le passif net au titre des prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes.

CLASSEMENT DES ACTIONS

Les actions de catégories A et C du Fonds sont rachetables au gré du porteur, sujet à certaines conditions pour les actions de catégorie A et, sujet à la *Politique de rééquilibrage des fonds FlexiFonds* pour les actions de catégorie C. Bien qu'elles soient de rang de subordination égal, leurs caractéristiques ne sont pas identiques et sont, de ce fait, classées comme passifs financiers et sont présentées à l'Actif net.

Les émissions et les rachats d'actions sont comptabilisés comme des transactions portant sur l'actif net. Les rachats d'actions sont comptabilisés lorsque les demandes sont approuvées en vertu des critères de rachat à la valeur de rachat en vigueur; et sont décomptabilisés sur la base du coût moyen.

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le Fonds offre à ses employés et dirigeants des régimes de rémunération dont le paiement est entièrement réglé en actions de catégorie A. Les droits d'acquisition d'actions octroyés en vertu du régime d'octroi d'actions sont comptabilisés à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits, ajustés selon la valeur de l'action en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Un passif correspondant est comptabilisé sous Charges à payer et autres aux Crédeurs. La charge de rémunération du régime d'attribution d'actions est comptabilisée sur la période d'acquisition des actions alors que celle du régime d'achat d'actions est comptabilisée lors de l'émission des actions.

DEVISE FONCTIONNELLE ET CONVERSION DE DEVISES

Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transaction. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les écarts de conversion sont présentés au résultat net sous Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements.

CONSTATATION DES PRODUITS

Intérêts

Les produits d'intérêt sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des primes et escomptes selon cette méthode est comptabilisé sous Intérêts.

Dividendes et distributions

Les dividendes non cumulatifs et les distributions sont comptabilisés à la date de leur déclaration, et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

Honoraires et autres

Les produits d'honoraires et autres produits sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

Gains et pertes sur investissements en capital de développement et autres investissements

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen.

Les gains et les pertes non réalisés, résultant des évaluations à la juste valeur des instruments financiers, sont comptabilisés au moment de leur évaluation à la juste valeur et sont présentés au résultat net.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigible et la charge d'impôts différée. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés au résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement sous Autre élément du résultat global ou dans l'actif net; en pareil cas, l'impôt est aussi comptabilisé directement sous Autre élément du résultat global ou dans l'actif net respectivement.

L'impôt exigible est le montant de l'impôt sur le résultat payable au titre du résultat imposable de la période ou de l'exercice, calculé selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à l'égard des périodes antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. L'impôt différé est calculé sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière, dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Le Fonds est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt du Québec en vertu desquels il a respectivement les statuts de société de placement à capital variable et de société d'investissement à capital variable. À ce titre, aux fins de l'impôt fédéral, le Fonds peut obtenir le remboursement de l'impôt payé sur ses gains en capital lors du rachat de ses actions ou en procédant à l'augmentation de son capital-actions à la suite de virements des résultats nets non distribués (« virements ») alors qu'aux fins de l'impôt du Québec, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt. Puisqu'au niveau fédéral cet impôt est remboursable et que le Fonds effectuera des virements suffisants pour le récupérer, celui-ci n'est pas présenté aux états consolidés du résultat global, mais est plutôt appliqué en réduction des impôts sur le résultat à payer. Le solde de l'impôt remboursable est présenté sous Autres actifs.

De plus, puisque le Fonds est en substance exempté de l'impôt sur les gains en capital aux fins de l'application des IFRS, il ne constate aucun impôt différé relativement à la plus-value (moins-value) non réalisée sur les investissements en capital de développement et autres investissements.

Également, aux fins de l'impôt fédéral, le Fonds a le statut de société privée ce qui lui permet de se faire rembourser une partie de l'impôt payé sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividendes non déterminés. Cet impôt remboursable est appliqué en réduction des impôts sur le résultat à payer à la suite de virements effectués au cours de la période ou de l'exercice.

RÉSULTAT NET PAR ACTION DE CATÉGORIES A ET C

Le résultat net par action de catégories A et C est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré total d'actions des catégories A et C en circulation au cours de la période ou de l'exercice.

NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

À la date d'approbation de ces états financiers consolidés, il n'y a aucune nouvelle norme ou modification de norme existante qui a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et qui n'est pas encore en vigueur qui est susceptible d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés du Fonds.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige l'utilisation d'estimations comptables et le recours au jugement lors de l'application de certaines méthodes comptables. Des modifications apportées à certaines hypothèses peuvent avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la période au cours de laquelle ces hypothèses ont été modifiées. Le Fonds estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que ses états financiers consolidés présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent une analyse des estimations comptables et des jugements critiques les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation de ses états financiers consolidés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS QUI NE SONT PAS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Des jugements sont posés dans les choix de techniques d'évaluation et dans les hypothèses retenues à l'intérieur de ces techniques d'évaluation.

Bien que, dans la mesure du possible, ces techniques fassent appel à des données observables, la juste valeur est également établie au moyen de données non observables sur le marché qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. L'utilisation de données non observables requiert le recours au jugement de la part des évaluateurs qualifiés du Fonds afin que celles-ci reflètent les hypothèses, s'il y a lieu, que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer la juste valeur à partir de la meilleure information possible dans les circonstances.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS QUI NE SONT PAS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF (SUITE)

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants qui participent activement au marché visé. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

Conformément aux exigences du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* mis en place par l'Autorité des marchés financiers, le Fonds a mis en œuvre divers contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable. Afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers conformément aux principes d'évaluation adoptés par le Fonds, l'équipe d'évaluateurs qualifiés du Fonds effectue semestriellement le suivi de la performance des sociétés composant le portefeuille et est constamment à la recherche d'informations relatives aux affaires et aux activités des sociétés prises en considération dans le processus d'évaluation. Les évaluateurs qualifiés effectuent, le cas échéant, le suivi des données sur les sociétés comparables, des résultats de transactions récentes et des notations d'instruments de sociétés similaires.

À l'exception des entreprises dont les instruments financiers sont négociés sur un marché actif, toute information pertinente concernant les évaluations à la juste valeur est soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds, tel que prévu au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Ce comité passe en revue les informations et remet un rapport écrit au comité d'audit qui doit revoir la conformité des états financiers consolidés. La présidente et cheffe de la direction ainsi que le premier vice-président aux finances signent une attestation pour le comité d'audit concernant l'évaluation des investissements en capital de développement qui est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette attestation confirme notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement.

ÉVALUATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Le Fonds doit émettre des hypothèses pour l'utilisation de données statistiques et d'autres paramètres visant à évaluer le passif net au titre des prestations définies. Ces hypothèses incluent entre autres le taux d'actualisation de l'obligation de retraite et du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, le taux de croissance attendu des salaires ainsi que la table de mortalité utilisée. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des régimes porté au résultat global sous Autre élément du résultat global ainsi que du passif net au titre des prestations définies présenté aux états consolidés de la situation financière. Le Fonds mandate des actuaires indépendants afin d'établir la valeur du passif net au titre des prestations définies et approuve le caractère raisonnable des hypothèses utilisées.

4. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les risques découlant des instruments financiers font partie intégrante des états financiers consolidés audités et sont traités dans la section audité « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2022*. Ce rapport est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au fondsftq.com ou au sedar.com.

5. DÉBITEURS

(en milliers \$)	31 mai 2022	31 mai 2021
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	385 268	219 652
Dividendes et intérêts courus	79 301	91 757
Autres	142 647	90 624
	607 216	402 033

Le montant des débiteurs dont l'échéance prévue est de plus de douze mois est de 25,6 M\$ (31 mai 2021 : 24,4 M\$).

6. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des Autres investissements*, non audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au *fondsftq.com* ou au *sedar.com*.

(en milliers \$)	31 mai 2022			31 mai 2021		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Actions cotées	3 907 975	638 282	4 546 257	3 094 696	938 715	4 033 411
Obligations	3 060 299	(278 066)	2 782 233	3 116 376	58 574	3 174 950
Instrument du marché monétaire	331 509	114	331 623	337 557	47	337 604
	7 299 783	360 330	7 660 113	6 548 629	997 336	7 545 965
Instrument financier dérivés	-	465	465	1 956	1 672	3 628
	7 299 783	360 795	7 660 578	6 550 585	999 008	7 549 593

Les Autres investissements comprennent des titres en devises d'une juste valeur de 3 855,4 M\$ (31 mai 2021 : 2 953,3 M\$), dont principalement 2 623,9 M\$ (31 mai 2021 : 1 912,6 M\$) en dollars américains, 341,2 M\$ (31 mai 2021 : 310,0 M\$) en euros et 309,7 M\$ (31 mai 2021 : 248,0 M\$) en yens.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

OBLIGATIONS

(en milliers \$)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	De 20 à 30 ans	30 ans et plus	Total
31 mai 2022							
Juste valeur	40 519	926 405	803 827	428 978	468 413	114 091	2 782 233
Coût	40 571	964 767	874 583	473 040	573 819	133 519	3 060 299
Valeur nominale	40 491	957 138	876 940	390 715	540 598	139 380	2 945 262
Taux moyen effectif (%)	2,2	2,0	2,4	3,1	3,0	3,2	2,5
Taux moyen nominal (%)	2,4	2,4	2,4	5,0	3,3	3,0	2,9
31 mai 2021							
Juste valeur	33 762	1 091 525	892 938	430 275	651 160	75 290	3 174 950
Coût	33 443	1 066 842	872 776	406 243	656 568	80 504	3 116 376
Valeur nominale	33 494	1 052 295	863 929	330 145	583 604	73 265	2 936 732
Taux moyen effectif (%)	1,9	1,7	2,2	3,0	2,9	2,5	2,3
Taux moyen nominal (%)	1,6	2,2	2,4	5,0	3,6	3,0	2,9

INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	Total
31 mai 2022			
Juste valeur	304 147	27 476	331 623
Taux moyen effectif (%)	1,1	1,0	1,1
31 mai 2021			
Juste valeur	51 997	285 607	337 604
Taux moyen effectif (%)	0,1	0,2	0,1

AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
31 mai 2022				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat	-	(210)	(722)	(932)
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	11			11
	<u>11</u>	<u>(210)</u>	<u>(722)</u>	<u>(921)</u>
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Ventes d'options d'achat	6 300	11 725	16 628	34 653
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	135 183			135 183
	<u>135 183</u>	<u>11 725</u>	<u>16 628</u>	<u>163 536</u>
31 mai 2021				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat		1 848	106	1 954
Ventes d'options d'achat		(1 828)	(1 702)	(3 530)
Achats d'options de vente		646		646
Ventes d'options de vente		(269)		(269)
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	485			485
	<u>485</u>	<u>397</u>	<u>(1 596)</u>	<u>(714)</u>
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat		6 710	1	6 711
Ventes d'options d'achat		28 811	22 350	51 161
Achats d'options de vente		7 334		7 334
Ventes d'options de vente		12 305		12 305
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt	149 428			149 428
	<u>149 428</u>	<u>48 160</u>	<u>22 351</u>	<u>219 939</u>

1. La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 0,5 M\$ (31 mai 2021 : 3,6 M\$) et est présentée sous Autres investissements. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 1,4 M\$ (31 mai 2021 : 4,3 M\$) et est présentée sous Crédeurs.

Gains (pertes) sur instruments financiers dérivés

Sont compris dans les gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements présentés aux états consolidés du résultat global, les gains (pertes) sur instruments financiers dérivés suivants:

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Gains (pertes) réalisés	9 723	108 715
Gains (pertes) non réalisés	(537)	(10 880)
	<u>9 186</u>	<u>97 835</u>

AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Énergie et matériaux	Industries	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Finance, immobilier et services aux collectivités	Technologies de l'information, communications et santé	Gouvernements et organismes gouvernementaux	Total
31 mai 2022							
Actions cotées	521 932	440 476	802 456	993 698	1 787 695		4 546 257
Obligations	89 645	75 887	19 712	642 515	67 366	1 887 108	2 782 233
Instruments du marché monétaire				166 397		165 226	331 623
Juste valeur	611 577	516 363	822 168	1 802 610	1 855 061	2 052 334	7 660 113
31 mai 2021							
Actions cotées	470 755	443 119	635 231	1 025 654	1 458 652		4 033 411
Obligations	91 699	92 155	42 482	729 495	76 848	2 142 271	3 174 950
Instruments du marché monétaire				80 426		257 178	337 604
Juste valeur	562 454	535 274	677 713	1 835 575	1 535 500	2 399 449	7 545 965

7. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet au fondsftq.com ou au sedar.com.

(en milliers \$)	31 mai 2022			31 mai 2021		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Actions cotées	671 539	76 732	748 271	587 386	345 545	932 931
Actions et parts non cotées	5 345 188	2 962 639	8 307 827	4 826 603	2 828 058	7 654 661
Prêts, obligations et avances	1 429 813	(41 337)	1 388 476	1 386 839	28 850	1 415 689
	7 446 540	2 998 034	10 444 574	6 800 828	3 202 453	10 003 281

Les investissements en capital de développement comprennent des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 930,1 M\$ (31 mai 2021 : 1 136,9 M\$). Des prêts, obligations et avances d'un coût de 6,0 M\$ et d'une juste valeur de 5,5 M\$ sont assortis de garanties (31 mai 2021 : coût de 14,3 M\$ et juste valeur de 12,8 M\$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Ainsi, dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES À LA JUSTE VALEUR

(en milliers \$)	Taux variables			Taux fixes		Total
	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	
31 mai 2022						
Juste valeur	465 287	35 000	6 617	231 592	649 980	1 388 476
Taux moyen effectif (%)	6,2	8,3	11,1	8,0	5,7	
31 mai 2021						
Juste valeur	442 733	13 600	75 395	340 177	543 784	1 415 689
Taux moyen effectif (%)	5,5	10,3	7,2	7,9	5,8	

Selon les conventions en vigueur, les encaissements de capital prévus au cours des douze prochains mois sont de 35,1 M\$ (31 mai 2021 : 97,8 M\$).

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Énergie et matériaux	Industries	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Finance, Immobilier et services aux collectivités	Technologies de l'information, communications et santé	Total
31 mai 2022						
Coût	827 086	1 519 768	922 614	2 845 344	1 331 728	7 446 540
Plus-value (moins-value) non réalisée	348 341	293 161	(11 510)	2 033 118	334 924	2 998 034
Juste valeur	1 175 427	1 812 929	911 104	4 878 462	1 666 652	10 444 574
Fonds engagés mais non déboursés ¹	176 896	230 587	251 442	456 755	466 765	1 582 445
Garanties et cautionnements ²			200		9 562	9 762
	1 352 323	2 043 516	1 162 746	5 335 217	2 142 979	12 036 781
31 mai 2021						
Coût	823 857	1 420 359	940 982	2 326 733	1 288 897	6 800 828
Plus-value (moins-value) non réalisée	271 464	367 322	(25 159)	1 773 314	815 512	3 202 453
Juste valeur	1 095 321	1 787 681	915 823	4 100 047	2 104 409	10 003 281
Fonds engagés mais non déboursés ¹	118 137	173 322	72 900	593 786	466 005	1 424 150
Garanties et cautionnements ²			200		9 133	9 333
	1 213 458	1 961 003	988 923	4 693 833	2 579 547	11 436 764

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date de présentation de l'information financière. Ils comportent en majorité une date d'échéance maximale et les contreparties peuvent appeler les montants sur demande. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. De ces fonds engagés mais non déboursés, un montant de 598,7 M\$ (31 mai 2021 : 388,4 M\$) représente des facilités de crédit et des financements de projets de sociétés en exploitation, dont l'échéance moyenne pondérée est de 17 mois (31 mai 2021 : 21 mois) et un montant de 983,8 M\$ (31 mai 2021 : 1 035,8 M\$) représente des engagements qui seront déboursés par tranches auprès d'entités d'investissement, dont l'échéance moyenne pondérée est de 5,7 ans (31 mai 2021 : 6,2 ans). Des engagements d'un montant de 310,8 M\$ (31 mai 2021 : 252,4 M\$) sont en devises étrangères, libellés principalement en dollars américains. Au 31 mai 2022, il n'y a aucun montant de plus-value (moins-value) sur les fonds engagés mais non déboursés (31 mai 2021 : plus-value de 0,6 M\$ présentée sous Débiteurs - Autres).
2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements à des fins d'exploitation et pour des marges de crédit d'exploitation qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers. Aux 31 mai 2022 et 2021, il n'y a aucun montant de passif comptabilisé relativement aux garanties et cautionnements.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations occasionnent des charges significatives.

8. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association Inc. (ISDA) avec les contreparties avec lesquelles il réalise des transactions de gré à gré d'instruments financiers dérivés. Ces conventions-cadres peuvent rendre possible la pleine compensation des transactions de gré à gré visant des instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire sont présentés aux états financiers consolidés sans compensation. La juste valeur des actifs d'instruments financiers dérivés visés est de 0,5 M\$ (31 mai 2021 : 3,5 M\$) et la juste valeur des passifs d'instruments financiers dérivés visés est de 1,4 M\$ (31 mai 2021 : 4,3 M\$).

Pour les titres vendus en vertu de conventions de rachat, le Fonds reçoit de la contrepartie, ou remet à celle-ci, un bien en garantie afin de gérer le risque de crédit. En cas de défaillance, les montants liés à une contrepartie donnée peuvent être réglés sur une base nette aux termes de la convention-cadre de rachat de la *Global Master Repurchase Agreement*.

Aux 31 mai 2022 et 2021, aucun montant n'a fait l'objet d'une compensation aux états consolidés de la situation financière.

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT

Les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) détenus par le Fonds sont classés selon la hiérarchie décrite ci-dessous, en fonction du plus bas niveau de données d'entrée importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur les cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les cours de marché pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

Le classement entre les niveaux hiérarchiques est établi au moment de l'évaluation initiale de la juste valeur de l'instrument financier et revu à chaque date de présentation de l'information financière. Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie sont mesurés à la juste valeur du début de l'exercice.

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mai 2022				
Actifs financiers à la JVRN				
Investissements en capital de développement				
Actions cotées	748 228	43		748 271
Actions et parts non cotées		319 053	7 988 774	8 307 827
Prêts, obligations et avances		198 914	1 189 562	1 388 476
	748 228	518 010	9 178 336	10 444 574
Autres investissements				
Actions cotées	4 546 257			4 546 257
Obligations		2 782 233		2 782 233
Instruments du marché monétaire		331 623		331 623
Instruments financiers dérivés		465		465
	4 546 257	3 114 321		7 660 578
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements		385 268		385 268
Dividendes et intérêts courus		79 301		79 301
Encaisse	28 794			28 794
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		954 731		954 731
	5 323 279	5 051 631	9 178 336	19 553 246
Passifs financiers à la JVRN				
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements		(383 944)		(383 944)
Instruments financiers dérivés		(1 386)		(1 386)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		(954 731)		(954 731)
		(1 340 061)		(1 340 061)

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instrument financier entre les niveaux 1 et 2.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

CLASSEMENT¹ (SUITE)

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mai 2021				
Actifs financiers à la JVRN				
Investissements en capital de développement				
Actions cotées	931 473	1 458		932 931
Actions et parts non cotées		504 979	7 149 682	7 654 661
Prêts, obligations et avances		114 360	1 301 329	1 415 689
	931 473	620 797	8 451 011	10 003 281
Autres investissements				
Actions cotées	4 033 411			4 033 411
Obligations		3 174 950		3 174 950
Instruments du marché monétaire		337 604		337 604
Instruments financiers dérivés		3 628		3 628
	4 033 411	3 516 182		7 549 593
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements		219 652		219 652
Dividendes et intérêts courus		91 757		91 757
Encaisse	223 506			223 506
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		466 682		466 682
	5 188 390	4 915 070	8 451 011	18 554 471
Passifs financiers à la JVRN				
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements		(345 854)		(345 854)
Instruments financiers dérivés		(4 342)		(4 342)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		(466 682)		(466 682)
		(816 878)		(816 878)

1. Le classement d'actions et parts non cotées des Investissements en capital de développement d'une juste valeur de 505,0 M\$ au 31 mai 2021 a été modifié du niveau 3 au niveau 2. Les informations comparatives des tableaux de la présente note ont été modifiées afin de refléter l'incidence de la modification de classement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2021, il n'y a eu aucun transfert d'instrument financier entre les niveaux 1 et 2.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

NIVEAU 3 – RAPPROCHEMENT

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers \$)	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances	Total
31 mai 2022			
Juste valeur au 31 mai 2021	7 149 682	1 301 329	8 451 011
Achats	916 022	265 617	1 181 639
Ventes et règlements	(360 459)	(215 349)	(575 808)
Gains (pertes) réalisés	28 265	(7 292)	20 973
Gains (pertes) non réalisés	474 826	(46 038)	428 788
Transferts vers le niveau 3 ¹	15 572		15 572
Transferts hors du niveau 3 ²	(235 134)	(108 705)	(343 839)
Juste valeur au 31 mai 2022	7 988 774	1 189 562	9 178 336
Gains (pertes) non réalisés des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2022	447 635	(56 647)	390 988
31 mai 2021			
Juste valeur au 31 mai 2020	6 151 471	1 331 547	7 483 018
Achats	565 360	170 243	735 603
Ventes et règlements	(437 357)	(231 188)	(668 545)
Gains (pertes) réalisés	19 213	(64 380)	(45 167)
Gains (pertes) non réalisés	1 019 570	95 107	1 114 677
Transferts hors du niveau 3 ²	(168 575)		(168 575)
Juste valeur au 31 mai 2021	7 149 682	1 301 329	8 451 011
Gains (pertes) non réalisés des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2021	935 310	41 831	977 141

1. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, des instruments financiers d'une juste valeur de 15,6 M\$ (31 mai 2021 : néant) ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 3, puisque les données importantes utilisées pour établir leur juste valeur ne sont plus basées sur des informations de marché observables.

2. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, instruments financiers d'une juste valeur de 235,1 M\$ (31 mai 2021 : 71,6 M\$) ont été transférés vers le niveau 1, puisque leur juste valeur est maintenant fondée sur le cours observé sur un marché actif. De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, des instruments financiers d'une juste valeur de 108,7 M\$ (31 mai 2021 : 97,0 M\$) ont été transférés vers le niveau 2, puisque les données importantes utilisées pour établir leur juste valeur sont fondées sur des cours observés sur un marché actif ou sont basées sur des informations de marché observables.

Les achats et les ventes et règlements peuvent inclure des échanges non monétaires d'instruments financiers résultant de conversions effectuées dans le cours normal des activités du Fonds.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

UTILISATION DE DONNÉES NON OBSERVABLES POUR ÉVALUER LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation qui peuvent incorporer des hypothèses provenant de données non observables sur le marché. Le tableau suivant présente les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

	Juste valeur (en milliers \$)	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données (moyenne pondérée)
31 mai 2022				
Investissements en capital de développement				
Actions et parts non cotées	2 064 563	Capitalisation des flux monétaires	Taux de capitalisation	5,7 % – 14,7 % (8,3 %)
	548 976	Actualisation des flux monétaires	% de marge BAIIA ¹	4,4 % – 38,1 % (13,8 %)
	4 815 090	Actif net redressé	Taux de rendement exigé	5,5 % – 18,2 % (8,5 %)
	331 799	Transaction récente	Actif net redressé	s/o ²
	126 339	Offre d'achat		
	102 007	Autres ³		
Prêts, obligations et avances	1 171 284	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	3,0 % – 15,0 % (6,8 %)
	18 278	Autres		
	<u>9 178 336</u>			
31 mai 2021				
Investissements en capital de développement				
Actions et parts non cotées	1 924 799	Capitalisation des flux monétaires	Taux de capitalisation	5,2 % – 19,6 % (8,2 %)
	660 399	Actualisation des flux monétaires	% de marge BAIIA ¹	4,7 % – 38,4 % (13,6 %)
	4 006 460	Actif net redressé	Taux de rendement exigé	4,0 % – 13,5 % (8,0 %)
	473 753	Transaction récente	Actif net redressé	s/o ²
	39 873	Offre d'achat		
	44 398	Autres ³		
Prêts, obligations et avances	1 269 472	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	1,9 % – 15,0 % (5,3 %)
	31 857	Autres		
	<u>8 451 011</u>			

1. En raison des tailles très variées des entreprises composant le portefeuille, le flux caractéristique est présenté en termes de pourcentage du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (BAIIA) sur les ventes.
2. Puisque les redressements effectués à l'actif net sont de nature et de taille très différentes selon les investissements, aucun intervalle de valeur des données n'est présenté pour l'actif net redressé.
3. Les autres techniques d'évaluation regroupent les méthodes de valeur de transaction escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

ANALYSES DE SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DE NIVEAU 3

Le calcul de la juste valeur des instruments financiers classés de niveau 3 requiert l'utilisation d'hypothèses provenant de données non observables sur le marché. L'utilisation d'hypothèses alternatives pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes à celles établies à la date de présentation de l'information financière.

Des analyses de sensibilité sont effectuées sur les actions et parts non cotées évaluées selon les techniques de la capitalisation des flux monétaires, de l'actualisation des flux monétaires, de même que pour certaines évaluées selon l'offre d'achat. Ces techniques d'évaluation sont celles où le jugement de l'évaluateur qualifié revêt une importance significative dans l'établissement de la juste valeur. Afin d'effectuer les analyses de sensibilité, des variables alternatives raisonnablement possibles de BAIIA caractéristiques, de taux de capitalisation et de rendement exigés ont été utilisées.

Des analyses de sensibilité sur les prêts, obligations et avances évalués selon la technique de l'actualisation des flux monétaires ont été effectuées avec une variation du taux de rendement exigé de +/- 0,50 %.

Le tableau suivant présente l'augmentation et la diminution potentielle de la juste valeur des instruments financiers classés de niveau 3 qui ont fait l'objet d'analyses de sensibilité :

(en milliers \$)	31 mai 2022		31 mai 2021	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Sensibilité de la juste valeur	160 084	(161 127)	142 423	(159 773)

Les techniques d'évaluation de l'actif net redressé, de transaction récente et de la valeur de rachat ne sont pas incluses à l'analyse de sensibilité, en raison de l'absence ou de la faible quantité d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer leur juste valeur. De plus, les techniques d'évaluation de la valeur de transaction escomptée et de la valeur de liquidation sont quant à elles exclues de l'analyse de sensibilité compte tenu de la faible importance relative des instruments financiers évalués à l'aide de ces deux techniques.

10. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, conformément à la réglementation en vigueur, le Fonds doit obtenir en échange des titres prêtés, des garanties d'une juste valeur d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Aux 31 mai 2022 et 2021, la juste valeur des garanties obtenues, composée principalement d'actions cotées, d'obligations de gouvernements et de sociétés, respectait ce seuil et la juste valeur des titres prêtés s'établit à 1 016,9 M\$ (31 mai 2021 : 686,1 M\$).

11. AUTRES ACTIFS

(en milliers \$)	Note	31 mai 2022	31 mai 2021
Impôts sur le résultat		2 792	4 719
Impôt en main remboursable		53 227	28 956
Immobilisations corporelles et incorporelles ¹		126 876	139 387
Impôts différés	20	2 032	1 065
		184 927	174 127

1. Des informations détaillées sur cet élément sont fournies ci-dessous.

AUTRES ACTIFS (SUITE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers \$)	Immobilisations corporelles				Total	Immobilisations incorporelles	Total des immobilisations corporelles et incorporelles
	Bâtisses	Mobilier et équipement de bureau	Équipement informatique	Actifs au titre des droits d'utilisation		Développement informatique	
31 mai 2022							
Coût	106 342	12 251	9 472	3 625	131 690	52 953	184 643
Cumul des amortissements	(15 328)	(2 637)	(7 579)	(1 563)	(27 107)	(30 660)	(57 767)
Valeur comptable nette	91 014	9 614	1 893	2 062	104 583	22 293	126 876
Variation de l'exercice							
Valeur comptable nette au 31 mai 2021	81 090	5 975	3 153	2 074	92 292	47 095	139 387
Acquisitions	13 605	4 732	450	559	19 346	10 753	30 099
Amortissements	(3 681)	(1 093)	(1 710)	(571)	(7 055)	(35 555)	(42 610)
Valeur comptable nette au 31 mai 2022	91 014	9 614	1 893	2 062	104 583	22 293	126 876
31 mai 2021							
Coût	92 737	7 621	10 586	3 066	114 010	83 577	197 587
Cumul des amortissements	(11 647)	(1 646)	(7 433)	(992)	(21 718)	(36 482)	(58 200)
Valeur comptable nette	81 090	5 975	3 153	2 074	92 292	47 095	139 387
Variation de l'exercice							
Valeur comptable nette au 31 mai 2020	71 657	4 368	3 484	1 790	81 299	40 660	121 959
Acquisitions	5 422	2 788	1 195	1 026	10 431	15 930	26 361
Transfert de l'immeuble de placement	7 123				7 123		7 123
Amortissements	(3 112)	(1 181)	(1 526)	(742)	(6 561)	(9 495)	(16 056)
Valeur comptable nette au 31 mai 2021	81 090	5 975	3 153	2 074	92 292	47 095	139 387

Aux 31 mai 2022 et 2021, aucune immobilisation corporelle et incorporelle n'a subi de perte de valeur. De plus, aux 31 mai 2022 et 2021, le Fonds n'a conclu aucun engagement contractuel important pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

12. BILLETS

Les billets, provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux, locaux et immobilier ainsi que de certains autres fonds spécialisés, sont remboursables sur demande et portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement moyen prévu à long terme des Autres investissements. Le taux d'intérêt aux 31 mai 2022 et 2021 est de 4 %.

13. FACILITÉ DE CRÉDIT

Au 31 mai 2022, le Fonds dispose d'une facilité de crédit, sous la forme d'un crédit rotatif, d'un montant de 650 M\$, sans garantie, pouvant servir à financer ses activités courantes, échéant en mars 2024 et renouvelable pour une période maximale de 2 ans. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel dans le cas d'emprunts de type ouvert et au taux des acceptations bancaires majoré progressivement selon l'utilisation de la facilité de crédit dans le cas d'emprunts à terme. De plus, la facilité de crédit peut être utilisée pour couvrir un découvert bancaire. La facilité de crédit est assujettie à certaines modalités, dont, entre autres, l'obligation de maintenir certains ratios financiers.

Jusqu'à l'obtention de la facilité de crédit, soit en mars 2022, le Fonds disposait d'une marge de crédit d'un montant de 60 M\$ qui portait intérêt au taux préférentiel.

La facilité de crédit et la marge de crédit n'ont pas été utilisées au cours des exercices terminés les 31 mai 2022 et 2021.

14. CRÉDITEURS

(en milliers \$)	31 mai 2022	31 mai 2021
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	383 944	345 854
Charges à payer et autres	70 535	69 779
Instruments financiers dérivés	1 386	4 342
	455 865	419 975

15. AUTRES PASSIFS

(en milliers \$)	Notes	31 mai 2022	31 mai 2021
Rachats d'actions de catégorie A à payer		38 930	18 907
Impôts sur le résultat		51 036	25 404
Obligations locatives		2 146	2 134
Passif net au titre des prestations définies	21	23 451	72 648
Impôts différés	20	29 855	19 552
		145 418	138 645

16. ACTIF NET

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Actions de catégorie A

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, uniquement émises à des personnes physiques, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Les actions de catégorie A, série 1, sont détenues dans un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou dans un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), alors que les actions de catégorie A, série 2, sont détenues hors REER.

Actions de catégorie B

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégories A et C. Aucune action de catégorie B n'a été émise aux 31 mai 2022 et 2021.

Actions de catégorie C

Nombre illimité d'actions de catégorie C de série 1, sans valeur nominale, sans droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie C, série 1, sont uniquement émises en faveur des fonds FlexiFonds. En cas de liquidation, elles prennent rang également avec les actions de catégorie A.

Répartition du résultat global entre les catégories d'actions

Les actions de catégories A et C se répartissent le résultat global au prorata des actions en circulation de chaque catégorie en fin de semestre ou en fin d'exercice.

Modalités de rachat

Le prix de rachat des actions de catégories A et C est identique et est fixé semestriellement, soit au 31 mai et au 30 novembre de chaque année, sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds.

Actions de catégorie A

Le Fonds est tenu de racheter les actions de catégorie A dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec.

Actions de catégorie C

Les actions de catégorie C sont rachetables, conformément à l'application de la *Politique de rééquilibrage des fonds FlexiFonds*.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport, uniquement attribuable aux actions de catégorie A, provient de la réduction du capital émis et payé lors de virements et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions. Cet excédent est réduit lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis, en proportion des actions rachetées.

Variation des rachats en traitement

La variation des rachats en traitement correspond à la différence entre les rachats d'actions en traitement à la fin de l'exercice et les rachats d'actions en traitement à la fin de l'exercice précédent, ces derniers ayant été déboursés durant l'exercice et inclus dans les rachats d'actions de l'exercice. Les rachats d'actions en traitement représentent des demandes de rachat d'actions ayant été reçues par le Fonds et dont le traitement est en cours à la date de présentation de l'information financière. Le montant des rachats d'actions en traitement est mesuré en utilisant la valeur de l'action à laquelle s'effectueront les rachats d'actions et est présenté sous Autres passifs – Rachats d'actions de catégorie A à payer.

Virements

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 291 M\$ par virements des résultats nets non distribués (31 mai 2021 : 180 M\$).

Au 31 mai 2022, le Fonds a, depuis sa constitution, procédé aux virements cumulatifs suivants : virements des résultats nets non distribués au capital-actions de catégorie A série 1 de 4 114 M\$, virements du capital-actions de catégorie A série 1 au surplus d'apport de 1 500 M\$ et virements du surplus d'apport aux résultats nets non distribués de 291 M\$.

ACTIF NET (SUITE)

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le Fonds offre trois régimes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions de catégorie A.

Régime d'attribution d'actions

Ce régime, offert aux employés qui ne participent pas aux autres régimes, prévoit l'émission annuelle de 20 ou 50 actions, en fonction du nombre d'années de service. Les actions sont acquises par les employés au moment où elles sont émises par le Fonds. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, le Fonds a émis 29 327 actions (31 mai 2021 : 27 632 actions) en vertu de ce régime.

Régime d'achat d'actions

Ce régime permet à certains gestionnaires d'acheter des actions du Fonds et, pour chaque action achetée, le Fonds émet en faveur du gestionnaire une action jusqu'à concurrence d'une valeur annuelle maximale de 6 250 \$. Les actions sont acquises par les gestionnaires au moment où elles sont émises par le Fonds. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, le Fonds a émis 2 001 actions (31 mai 2021 : 2 187 actions) en vertu de ce régime.

Régime d'octroi d'actions

Ce régime, offert à certains gestionnaires, prévoit l'octroi de droits d'acquisition d'actions pour chaque exercice financier où le Fonds atteint un seuil de résultat global de 50 M\$. Le nombre d'actions sous-jacent aux droits octroyés est établi selon un pourcentage d'un maximum de 10 % du taux-cible de l'échelle salariale du gestionnaire, divisé par la valeur de l'action au moment de l'octroi des droits. Les droits d'acquisition sont acquis au terme d'une période de trois ans suivant la date d'octroi si le gestionnaire demeure à l'emploi du Fonds pendant cette période, ou s'il quitte pour la retraite. Une fois acquis, ces droits sont convertis en actions à la valeur de l'action alors en vigueur. En vertu de ce régime, le Fonds a attribué 10 337 droits d'acquisition d'actions au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022 (31 mai 2021 : 8 019) et avait 23 995 droits d'acquisition d'actions en cours d'acquisition au 31 mai 2022 (31 mai 2021 : 18 346).

Le tableau suivant présente les charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes dont le paiement est fondé sur des actions:

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Régime d'attribution d'actions	1 713	1 249
Régime d'achat d'actions	107	101
Régime d'octroi d'actions	481	312
	2 301	1 662

ACTIF NET (SUITE)

ACTIF NET

Le tableau qui suit présente l'évolution des éléments qui composent l'actif net :

(en milliers \$)	Capital-actions			Catégorie C	Surplus d'apport	Résultats nets non distribués	Cumul de l'autre élément du résultat global	Total
	Catégorie A		Total					
	Série 1	Série 2						
Actif net								
au 31 mai 2020	10 037 291	94 229	10 131 520	19 939	459 335	3 183 078	567	13 794 439
Résultat net						2 847 104		2 847 104
Autre élément du résultat global							42 109	42 109
Émissions d'actions	1 146 040	15 763	1 161 803	24 613				1 186 416
Rachats d'actions	(1 242 929)	(14 348)	(1 257 277)	(62)	(23 562)	(498 637)		(1 779 538)
Variation des rachats en traitement	771 937		771 937		65 996	257 911		1 095 844
Virements	180 000		180 000			(180 000)		
Actif net								
au 31 mai 2021	10 892 339	95 644	10 987 983	44 490	501 769	5 609 456	42 676	17 186 374
Résultat net						(248 343)		(248 343)
Autre élément du résultat global							52 034	52 034
Émissions d'actions	1 050 579	11 958	1 062 537	30 329				1 092 866
Rachats d'actions	(420 976)	(3 742)	(424 718)	(232)	(18 430)	(211 757)		(655 137)
Variation des rachats en traitement	(3 564)		(3 564)			(3 033)		(6 597)
Virements	291 000		291 000			(291 000)		
Actif net								
au 31 mai 2022	11 809 378	103 860	11 913 238	74 587	483 339	4 855 323	94 710	17 421 197

ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION

(en milliers d'actions)	Catégorie A			Catégorie C	
	Série 1	Série 2	Total	Série 1	Total
Actions au 31 mai 2020	308 165	3 198	311 363	460	311 823
Émissions d'actions	24 947	349	25 296	522	25 818
Rachats d'actions	(37 888)	(484)	(38 372)	(1)	(38 373)
Variation des rachats en traitement	23 738		23 738		23 738
Actions au 31 mai 2021	318 962	3 063	322 025	981	323 006
Émissions d'actions	19 481	224	19 705	562	20 267
Rachats d'actions	(11 912)	(117)	(12 029)	(5)	(12 034)
Variation des rachats en traitement	(84)		(84)		(84)
Actions au 31 mai 2022	326 447	3 170	329 617	1 538	331 155

RÉSULTAT NET PAR ACTION DE CATÉGORIES A ET C

Le résultat net par action de catégories A et C est basé sur le nombre moyen pondéré total d'actions des catégories A et C en circulation. Pour l'exercice terminé le 31 mai 2022, le nombre moyen pondéré total d'actions des catégories A et C est de 327,8 M (31 mai 2021 : 316,7 M).

17. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le Fonds recueille du capital afin d'effectuer des investissements en capital de développement conformément à sa mission, tout en maintenant les liquidités requises pour répondre aux demandes de rachat d'actions présentées par les actionnaires et pour satisfaire à ses engagements. Le Fonds a comme politique de réinvestir tous les bénéfices générés par son exploitation et ne prévoit pas verser de dividendes à ses actionnaires. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences externes concernant son capital autres que celles qui régissent l'émission et le rachat de ses actions de catégorie A.

EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES ÉMISSIONS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A

Norme d'investissement

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, à la fin de chaque exercice financier, les investissements en capital de développement admissibles doivent respecter le seuil minimum de la norme d'investissement tel que prescrit par la loi constitutive du Fonds. Aux 31 mai 2022 et 2021, le seuil minimum de la norme d'investissement est de 65 %.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent. Le pourcentage de la norme d'investissement se situe à 76,2 % au 31 mai 2022 (31 mai 2021 : 73,3 %). Puisque le seuil minimum de la norme d'investissement a été atteint au 31 mai 2022, les règles régissant celle-ci ne limitent pas le montant des émissions d'actions pour le prochain exercice financier se terminant le 31 mai 2023.

EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES RACHATS D' ACTIONS DE CATÉGORIE A

La *Loi sur les impôts du Québec* prévoit que le Fonds doit payer une pénalité lorsque la totalité des sommes payées à la suite d'achats de gré à gré d'actions de catégorie A effectuées au cours d'un exercice financier excède 2 % du capital versé, certains critères d'achat de gré à gré étant exclus du calcul. Depuis l'entrée en vigueur de cette disposition, le Fonds a toujours respecté cette limite.

18. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie prenante à des réclamations et litiges pouvant résulter en des pertes. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. De l'avis de la direction, le montant global des autres pertes éventuelles n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

19. CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Traitements et charges sociales	148 596	143 261
Honoraires professionnels	37 928	27 406
Publicité et information	20 531	22 084
Licences, données de marché et frais de bureau	15 190	14 373
Frais d'occupation et loyers	11 989	11 200
Honoraires de gestion	8 202	8 821
Déplacements, voyages et représentation	4 315	1 412
Communication de l'information aux actionnaires	3 260	2 732
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	1 831	1 821
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	42 610	16 056
	294 452	249 166

20. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Exigibles	1 283	11 709
Différés	(3 283)	(6 909)
	(2 000)	4 800

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si on appliquait le taux d'imposition de base combiné (Québec et fédéral) au résultat avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Résultat avant impôts	(250 343)	2 851 904
Taux d'impôt auquel le Fonds est assujéti	50,2%	50,2%
Impôts sur le résultat	(125 672)	1 431 656
Dividendes et distributions non imposables	(181 270)	(162 436)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes non déterminés	(11 793)	(8 382)
Gains (pertes) en capital réalisés et non réalisés		
Partie non imposable et écart de taux au fédéral	184 096	(764 351)
Impôt fédéral remboursable	84 712	(351 756)
Déduction d'impôt du Québec	34 821	(144 506)
Autres éléments	13 106	4 575
	(2 000)	4 800

Les éléments donnant lieu aux actifs (passifs) d'impôts différés se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2022		31 mai 2021	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Investissements en capital de développement		(23 979)		(20 744)
Immobilisations corporelles et incorporelles		(9 818)		(13 788)
Passif net au titre des prestations définies	30	4 551	36	14 140
Autres	2 002	(609)	1 029	840
	2 032	(29 855)	1 065	(19 552)

21. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Fonds offre des régimes de retraite à prestations déterminées et un régime d'assurances postérieur à l'emploi aux employés admissibles. Les obligations au titre des prestations définies de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mai 2022.

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes de retraite garantissent des prestations de retraite qui sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée. Les régimes de retraite sont financés par des cotisations provenant à la fois du Fonds et des employés, lesquelles sont basées sur la situation financière et la politique de financement des régimes. Les cotisations du Fonds sont déterminées en fonction d'un pourcentage de la masse salariale cotisable des employés participant au régime. La responsabilité de ces régimes capitalisés et non capitalisés incombe au Fonds. Pour effectuer la gestion de ces régimes, le Fonds a mis sur pied des comités de retraite, qui pour les assister, ont retenu les services professionnels de gestionnaires de placements, d'actuaires et de fiduciaires indépendants.

RÉGIME D'ASSURANCES POSTÉRIEUR À L'EMPLOI

Le régime d'assurances postérieur à l'emploi offre l'assurance médicament et d'autres produits d'assurances jusqu'à concurrence d'un montant maximal de prime annuelle. Ce régime est non capitalisé.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

VARIATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

La variation du passif net au titre des prestations définies au cours l'exercice s'établit comme suit :

(en milliers \$)	Régimes de retraite			Régime d'assurances	Total
	Obligation	Juste valeur des actifs	Passif net au titre des prestations définies	Obligation	Passif net au titre des prestations définies
Solde au 31 mai 2020	(465 364)	363 684	(101 680)	(7 101)	(108 781)
Coût des services rendus	(28 932)		(28 932)	(307)	(29 239)
Coût des services passés	(24)		(24)	(2)	(26)
Charge / produit d'intérêt net	(15 876)	11 707	(4 169)	(226)	(4 395)
Incidence sur le résultat net	(44 832)	11 707	(33 125)	(535)	(33 660)
Réévaluations des hypothèses actuarielles					
Écart entre le rendement réel des actifs et le produit d'intérêt		44 587	44 587		44 587
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses financières	8 368		8 368	110	8 478
Gain (perte) lié à l'expérience	(744)		(744)		(744)
Incidence sur l'autre élément du résultat global	7 624	44 587	52 211	110	52 321
Cotisations du Fonds		17 247	17 247		17 247
Cotisations des employés	(13 098)	13 098			
Prestations versées	15 665	(15 665)		225	225
	2 567	14 680	17 247	225	17 472
Solde au 31 mai 2021	(500 005)	434 658	(65 347)	(7 301)	(72 648)
Coût des services rendus	(30 251)		(30 251)	(298)	(30 549)
Coût des services passés	(325)		(325)		(325)
Charge / produit d'intérêt net	(17 556)	14 348	(3 208)	(239)	(3 447)
Incidence sur le résultat net	(48 132)	14 348	(33 784)	(537)	(34 321)
Réévaluations des hypothèses actuarielles					
Écart entre le rendement réel des actifs et le produit d'intérêt		(42 409)	(42 409)		(42 409)
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses financières	107 818		107 818	1 526	109 344
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses démographiques	1 130		1 130	(547)	583
Gain (perte) lié à l'expérience	(2 984)		(2 984)	119	(2 865)
Incidence sur l'autre élément du résultat global	105 964	(42 409)	63 555	1 098	64 653
Cotisations du Fonds		18 591	18 591		18 591
Cotisations des employés	(9 586)	9 586			
Prestations versées	13 177	(13 177)		274	274
	3 591	15 000	18 591	274	18 865
Solde au 31 mai 2022	(438 582)	421 597	(16 985)	(6 466)	(23 451)

Au 31 mai 2022, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 16,1 années (31 mai 2021 : 18,0 années) pour les régimes de retraite et de 13,8 années (31 mai 2021 : 14,6 années) pour le régime d'assurances. Au cours des douze prochains mois, le Fonds prévoit cotiser environ 11,4 M\$ à ses régimes à prestations définies.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations définies et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

(en %)	31 mai 2022		31 mai 2021	
	Régimes			
	de retraite	d'assurances	de retraite	d'assurances
Obligations au titre des prestations définies				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	4,80	4,70	3,30	3,20
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Table de mortalité	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014
Coûts constatés au titre des prestations définies				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	3,30	3,20	3,20	3,10
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Table de mortalité	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurances. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur pour ce montant.

ANALYSES DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été établies en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 mai 2022			
	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse (incidence en milliers \$)	Diminution de l'hypothèse (incidence en milliers \$)
Taux d'actualisation	0,50 %	(32 640)	36 933
Taux de croissance des salaires	0,50 %	9 114	(8 591)
Espérance de vie	1 an	8 663	(8 553)

Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 mai 2021			
	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse (incidence en milliers \$)	Diminution de l'hypothèse (incidence en milliers \$)
Taux d'actualisation	0,50 %	(41 227)	47 094
Taux de croissance des salaires	0,50 %	10 958	(10 367)
Espérance de vie	1 an	10 664	(10 870)

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

COMPOSITION DE L'ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

(en %)	31 mai 2022	31 mai 2021
Fonds communs d'actions	64,5	62,3
Fonds communs d'obligations	26,9	37,4
Fonds communs autres titres à revenu fixe	8,3	
Encaisse et autres	0,3	0,3
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

Du fait de ses régimes à prestations définies, le Fonds est exposé à un certain nombre de risques, les plus importants étant décrits ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aura pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtra la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation sera toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des actifs des régimes.

Risque de longévité et de taux de croissance des salaires

Comme la majorité des obligations des régimes consistent à verser des prestations pendant la durée de vie du retraité, l'accroissement de l'espérance de vie fera augmenter les passifs des régimes. De la même façon, une augmentation du taux de croissance des salaires des participants aux régimes ferait augmenter les passifs des régimes.

RÉÉVALUATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Gains (pertes) actuariels découlant des avantages postérieurs à l'emploi	64 653	52 321
Impôts différés	(12 619)	(10 212)
	<u>52 034</u>	<u>42 109</u>

22. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants du Fonds sont les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité de direction. Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants du Fonds :

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai	
	2022	2021
Salaires et avantages à court terme	3 254	3 111
Avantages postérieurs à l'emploi	1 713	1 829
Rémunération fondée sur des actions	241	218
Rémunération et jetons de présence aux administrateurs ¹	819	861
	6 027	6 019

1. Exclut la rémunération des administrateurs versée directement à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) d'un montant de 0,7 M\$ (31 mai 2021 : 0,7 M\$) qui est comprise dans le montant présenté à la section Transactions avec les autres parties liées de la présente note.

PARTICIPATIONS DANS LES FILIALES ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES FAISANT PARTIE DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

À la suite des analyses quantitatives et qualitatives effectuées, la direction a déterminé que le Fonds détient le contrôle (filiales) ou qu'il exerce une influence notable (entreprises associées) à l'endroit de sociétés en exploitation et d'entités d'investissement faisant partie des investissements en capital de développement :

	31 mai 2022		31 mai 2021	
	Nombre	Juste valeur (en milliers \$)	Nombre	Juste valeur (en milliers \$)
Filiales				
Sociétés en exploitation	16	1 873 810	15	1 715 943
Entités d'investissement	16	2 375 119	15	1 930 010
Entreprises associées				
Sociétés en exploitation	70	1 283 181	73	1 006 667
Entités d'investissement ¹	13	262 851	13	298 251

1. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, le Fonds a réévalué la nature de l'influence exercée sur les entités d'investissement afin de déterminer celles qui répondent à la définition d'une entreprise associée. Les données comparatives ont été ajustées en conséquence.

L'établissement principal des filiales et des entreprises associées est en majorité situé au Québec. Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par le Fonds. Le Fonds contrôle une entité lorsque tous les éléments suivants sont réunis: 1) il exerce un pouvoir sur l'entité; 2) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité; et 3) il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité. Le pourcentage des titres de participation détenu par le Fonds dans les filiales est généralement de plus de 50 %. Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Fonds exerce une influence notable quant aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles sans toutefois exercer un contrôle sur l'entité. Le pourcentage des titres de participation détenu par le Fonds dans les entreprises associées se situe généralement de 20 % à 50 %.

Les participations dans les sociétés en exploitation sont constituées d'actions ordinaires ou de parts, et celles des entités d'investissement sont constituées de parts. Dans certaines circonstances, il y a des conditions qui pourraient limiter la capacité d'une filiale à transférer des montants au Fonds : par exemple, le respect de certains ratios ou l'approbation d'un versement par une autre institution financière ou d'autres actionnaires. Le Fonds considère cependant qu'il n'y a aucune limite importante à ces transferts, à l'exception du cas d'une filiale dans le domaine de l'assurance. Dans ce cas, la loi et la réglementation ne permettent pas au Fonds de recevoir des dividendes ou de faire racheter ses actions ou de faire rembourser ses prêts sans l'accord de l'Autorité des marchés financiers.

Lorsque le Fonds contrôle une entité d'investissement, il considère dans son périmètre de filiales, les filiales détenues par cette entité d'investissement. Ainsi, le Fonds a de façon indirecte en date du 31 mai 2022, 116 filiales supplémentaires en vertu de ce critère (31 mai 2021 : 99 filiales).

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES (SUITE)

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES FAISANT PARTIE DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des transactions avec ses parties liées faisant partie des investissements en capital de développement. Le tableau suivant présente le montant cumulatif des transactions réalisées au cours de l'exercice ainsi que les soldes cumulatifs à date de présentation de l'information financière pour l'ensemble de ces sociétés :

(en milliers \$)	Exercices terminés les 31 mai					
	2022			2021		
	Filiales	Entreprises associées	Total	Filiales	Entreprises associées ¹	Total
Transactions						
Intérêts	358	12 847	13 205	300	11 848	12 148
Dividendes et distributions	49 807	54 869	104 676	31 762	78 592	110 354
Honoraires et autres	2 967	1 499	4 466	2 202	2 030	4 232
Intérêts sur billets	26 107	941	27 048	25 148	1 022	26 170
Charges opérationnelles totales	2 821	8 095	10 916	2 643	7 481	10 124
Augmentations de billets	585 624	13 239	598 863	321 979	5 717	327 696
Remboursements de billets	366 263	9 536	375 799	431 666	8 749	440 415
Déboursés d'investissements en capital de développement	258 290	111 403	369 693	112 843	169 970	282 813
Encaissements d'investissements en capital de développement	9 373	88 258	97 631	145 660	145 371	291 031
	31 mai 2022			31 mai 2021		
Soldes						
Investissements en capital de développement au coût	2 222 721	1 188 778	3 411 499	1 973 783	1 158 817	3 132 600
Débiteurs	3 545	2 869	6 414	2 085	6 166	8 251
Créditeurs	225		225	156	73	229
Billets	827 930	29 493	857 423	582 462	24 849	607 311
Autre information						
Fonds engagés mais non déboursés	239 477	149 508	388 985	363 260	176 726	539 986

1. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, le Fonds a réévalué la nature de l'influence exercée sur les entités d'investissement afin de déterminer celles qui répondent à la définition d'une entreprise associée. Les données comparatives ont été ajustées en conséquence.

Le Fonds a confié à une de ses entreprises associées un mandat de gestion de portefeuille pour des actifs d'un montant de 170,6 M\$ (31 mai 2021 : 152,9 M\$).

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES (SUITE)

TRANSACTIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIÉES

Le Fonds, dont des administrateurs sont nommés par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a convenu de verser 3,0 M\$ à cette dernière pour l'exercice terminé le 31 mai 2022 (31 mai 2021 : 3,0 M\$) en vertu d'une entente pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de développement du marché de l'épargne, de présences aux instances du Fonds et de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêt de 20 M\$ d'une juste valeur de 14,0 M\$ (31 mai 2021 : 13,9 M\$) et des billets d'un montant de 46,0 M\$ portant intérêt au taux de 4 % au 31 mai 2022 (31 mai 2021 : néant) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Le Fonds a consenti un prêt sans intérêt de 5 M\$ d'une juste valeur de 3,1 M\$ (31 mai 2021 : 3,4 M\$) à Fiducie Montréal inc., une entité apparentée au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs de l'entité.

Ces prêts sont présentés aux états consolidés de la situation financière sous Débiteurs – Autres.

Le Fonds a comptabilisé des revenus d'honoraires de 3,2 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022 (31 mai 2021 : 1,4 M\$), pour des services de gestion et d'administration rendus aux fonds FlexiFonds, pour lesquels il agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement. Le Fonds détient 4,1 millions de parts, d'un coût de 41,2 M\$ présentées sous Débiteurs – Autres, dans les fonds FlexiFonds, provenant de mises de fonds afin de permettre le lancement de ceux-ci et de distributions reçues. Les fonds FlexiFonds sont les seuls à pouvoir détenir les actions de catégorie C émises par le Fonds et le nombre, le solde, ainsi que les transactions d'émissions et de rachats de l'exercice sont présentés aux états consolidés de la variation de l'actif net. Les transactions sur les parts des fonds FlexiFonds et sur les actions de catégorie C du Fonds sont, selon le cas, effectuées au montant de l'actif net par part ou de l'actif net par action en vigueur au moment de la transaction.

23. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, le *Relevé des autres investissements*, non audité, ainsi que le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non audité, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site internet au fondsftq.com ou au sedar.com.